

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 29 SEPTEMBRE 2008

Le vingt-neuf septembre deux mil huit à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre, Président ;
 MM. CANART. DAYE. Mme THIBAUT. MM. VASTERSAEGHER. RENARD.
 Echevins ;
 MM. SCHOLLAERT. DE SMET. JEANMART. Mme ROOBAERT. MM. ROSSAY.
 LECHENE
 MANZINI. Mme DAVID. MM. LIEDS. GAILLY. Mme SMETS. M. BAILLEUX.
 Mme
 GOREZ. M. BRANCART, Conseillers Communaux.
 Mme Véronique MATTON , Présidente du C.P.A.S.
 M . Philippe du BOIS d'ENGHIEN , Secrétaire Communal.

Messieurs et Mesdames FERNANDEZ-CORRALES. SAUVAGE. PAUL. CORBISIER sont absents et excusés.

Madame Karina DECORT, Conseillère Communale, est excusée en début de séance.

A 20 H 00, l'Assemblée aborde en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

SEANCE PUBLIQUE

1 CONSEIL COMMUNAL

A Démission d'une Conseillère Communale (Géraldine Pardonche)

Acceptation

Prestation de serment et installation de sa suppléante (Madame Evelyne Detry).

Le Conseil Communal accepte la démission de Madame Géraldine PARDONCHE et après vérification de ses pouvoirs reçoit la prestation de serment de sa suppléante, Madame Evelyne DETRY.

Cette dernière est alors installée en qualité de Conseillère Communale effective.

2 CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Démission d'un Conseiller (Marc de Saint Moulin)

Désignation de son remplaçant (Monsieur Jean-Luc Tabureau)

Le Conseil Communal prend note de la démission de Monsieur Marc de Saint Moulin, Conseiller de l'Action Sociale.

Il prend note de la proposition faite par le groupe Braine de désigner, pour

le remplacer, Monsieur Jean-Luc Tabureau.
Monsieur le Président reçoit alors la prestation de serment de Monsieur Tabureau dont les pouvoirs ont été vérifiés.
L'acte constatant cette prestation de serment est transmis, sans délai, à Madame la Présidente du C.P.A.S.

Les Membres du Conseil suspendent alors leurs activités pour recevoir le Conseil de l'Action Sociale afin de tenir leur réunion commune annuelle.

Mesdames et Messieurs les Conseillers de l'Action Sociale CORNET. DERO. GAUSIN. GORNIAZYCK. GUEVAR. HAZARD. HUBLAU. LAQUAYE. VANHOOF et TABUREAU entrent alors en séance.

A 20 H 10, Monsieur le Président déclare ouverte la réunion Commune – C.P.A.S

Il souhaite tout d'abord la bienvenue à Madame Brigitte de Hollain, nouvelle Secrétaire du C.P.A.S.

3 REUNION COMMUNE – C P A S

A Procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2007– Approbation
Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

B Rapport sur les synergies entre la Ville de Braine-le-Comte et le C.P.A.S.
- **En matières d'accueil, de la petite enfance**

Madame la Présidente du C.P.A.S et Monsieur l'Echevin DAYE parlent tout d'abord du premier projet : la finalisation de la M.C.A.E. d'Hennuyères « La P'tite Gertrude ».

- Ils développent ensuite le deuxième projet réalisé cette année- :
la M.C.A.E. de la rue de la Briqueterie « Les dents de lait ».

Monsieur le Président signale que c'est au total 500.000 euros qui ont été payés par le budget de la Ville, pour ces deux projets qui ont permis la création de 10 emplois.

Il évoque également l'excellente collaboration avec le service des Travaux Communaux .

Monsieur le Conseiller GUEVAR demande l'origine géographique des enfants qui fréquentent la crèche d'Hennuyères et Madame la Conseillère DAVID suggère d'introduire de nouveaux projets sensibilisés à la construction pour les années à venir.

Madame la Conseillère VANHOOE suggère de ne pas oublier les gardiennes encadrées.

Monsieur le Conseiller GUEVAR évoque la possibilité de créer une crèche pour enfants handicapés.

- **en matière de politique de la santé**

Monsieur l'Echevin Daye rappelle l'existence d'un groupe de travail dynamique, sous la présidence de Madame la Conseillère Smets. Les intéressés en collaboration avec le planning familial du C.P.A.S et le service Jeunesse ont entrepris une campagne de prévention contre le sida.

Madame la Conseillère DAVID demande si les contacts ont été pris avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

Monsieur le Président signale qu'il y a également un projet en matière de santé avec Madame Annie Delporte, responsable du service « Seniors ».

- **En ce qui concerne la politique du sport**

Monsieur l'Echevin DAYE rappelle la présence du C.P.A.S à la fête du sport pour présenter les « chèques sports » qui s'adressent aux personnes défavorisées pour permettre à leurs enfants de faire du sport. Ce projet a beaucoup de succès.

Monsieur le Conseiller HUBLAU signale que la Commune d'Ecaussinnes fait des chèques sports purement communaux.

Monsieur le Conseiller DE SMET précise qu'ils sont réalisés sur fonds propre mais sans condition de revenu.

Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT regrette que les clubs sportifs demandent de plus en plus à leurs adhérents afin de satisfaire les besoins d'argent des fédérations.

Monsieur le Conseiller MANZINI pense que pour certains parents, le coût des inscriptions est excessif.

Madame la Conseillère VANHOOFF trouve que cela serait injuste que de donner, comme à Ecaussinnes, 50 euros par enfant sans condition de revenu.

Elle ajoute qu'il faudrait faire quelque chose pour les familles nombreuses.

Monsieur le Conseiller GUEVAR estime que de nombreux clubs font des efforts pour rendre la politique sportive accessible.

Il rajoute que des mutuelles interviennent aussi pour favoriser la pratique du sport parmi leurs jeunes adhérents.

Madame la Conseillère VANHOOFF pense que le C.P.A.S. doit aussi informer la population des aides disponibles.

Monsieur le Conseiller DERO pense qu'il ne faut pas payer la totalité des cotisations à la place des familles car, sans participation financière de ces dernières, il y a moins de motivation.

En matière de politique du logement

Monsieur le Président précise qu'en la matière, la Ville travaille main dans la main avec le C.P.A.S. mais aussi avec Haute Senne Logement.

Il rappelle les projets en cours.

Madame la Conseillère Karina DECORT entre en séance.

Madame la Présidente du C.P.A.S. présente le projet de création de 25 logements « résidence - services » dans le terrain juste à côté de la Maison de Repos.

Monsieur le Conseiller BRANCART précise que le travail au sein de la Commission Logement ne s'arrête pas à l'ancrage communal.

Madame la Conseillère DAVID interroge sur la politique communale en matière de logement de transit.

Monsieur le Président lui répond que dans le dossier de l'ancrage, un point concerne un logement de transit supplémentaire.

Madame la Conseillère VANHOOFF s'interroge au sujet de la politique des logements inoccupés à Braine-le-Comte.

Monsieur le Président précise que dès qu'il a connaissance d'un logement inoccupé, ce dernier est inclus dans le rôle de la taxe sur les immeubles inoccupés.

Il ajoute que par ce biais, la Ville va bientôt pouvoir acquérir 2 petites maisons abandonnées à la rue Pluchart.

Monsieur le Conseiller GUEVAR, fort de son expérience au sein du G.E.B., signale qu'il est difficile de gérer les logements de transit. Les locataires ont en effet tendance à vouloir « s'incruster ».

Monsieur le Conseiller JEANMART rapporte que le projet de Petit-Roeulx ne semble pas correspondre aux besoins de la population.

En matière de guidance énergétique

Madame la Présidente du C.P.A.S signale que la majorité a décidé de relancer cette guidance.

Une assistante sociale sera prochainement engagée qui fera des conférences, des séances d'information pour la population et ce, en collaboration avec le Guichet de l'Energie.

Il y a aussi le fonds mazout

130 personnes ont pu en bénéficier l'année passée.
400 cette année.

Dans un autre domaine, Monsieur le Conseiller Dero suggère que la Ville mette à disposition un local qui permettrait de stocker des meubles de récupération.

Monsieur le Président signale que cela va déjà se faire pour la collecte – redistribution des jouets.

Rendez-vous ce samedi 18 octobre au parc à conteneurs.

Monsieur le Conseiller Schollaert : qu'en est-il de la vente des objets trouvés ?

Monsieur le Président : cela se fait à la zone de Police, par l'intermédiaire de Madame la comptable spéciale.

Monsieur le Conseiller Guevar : on peut remarquer également la synergie entre le C.P.A.S et le service des Travaux qui gère le personnel technique du Centre.

Monsieur l'Echevin FIEVEZ : il y a aussi, et c'est important à signaler, une synergie qui existe entre le C.P.A.S et le Centre Culturel.

Monsieur le Président remercie alors les interlocuteurs et clôt la séance Commune – C.P.A.S.

Il est 21 H 55.

L'Assemblée aborde à nouveau, en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

4 FINANCES COMMUNALES

A Tarif pour la location de matériel divers – Modification suite à la possibilité de louer des tentes.

Monsieur le Conseiller JEANMART : combien ces tentes nous ont-elles coûtées ?

Monsieur le Président : pour 3 tentes, nous avons payé 10.000 € (2 de 6 m sur 6 et 1 de 6 m sur 9). Même si elles sont belles, il est clair qu'elles sont moins solides que les chalets. Nous verrons l'année prochaine s'il faut ou non en acheter davantage.

Monsieur le Conseiller JEANMART : déjà à 25 €, le coût de la location était cher pour nos associations. Passer de 25 à 125 c'est beaucoup. Il va falloir aider nos associations autrement. Leur permettre de louer, à bon compte du matériel, c'est un service qu'on peut leur rendre.

Monsieur le Conseiller MANZINI : je suis tout à fait d'accord avec Philippe. On quadruple le prix !
Trouvez-vous que ce soit une bonne façon de faire pour aider nos associations sportives ?

Monsieur l'Echevin DAYE : attention ici ce ne sont pas des tentes S.N.J., Ce sont des chapiteaux qui servent pour des festivités. Je peux vous dire que certains clubs sportifs s'attendaient à des prix beaucoup plus élevés.

Madame la Conseillère ROOBAERT : donc, depuis que nous avons ces nouvelles tentes, nous n'avons plus les tentes S.N.J. ?

Monsieur le Président : voilà plusieurs années que nous ne disposons plus de tentes S.N.J.

Madame la Conseillère DAVID : ne peut-on imaginer de diminuer les prix pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer ?

Monsieur le Président : nous ferons le point après quelques mois de pratique.

Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT : effectivement, en fin de saison, nous avons beaucoup de problèmes avec les tentes S.N.J.

C'est donc une excellente idée que d'avoir maintenant acquis des tentes « festives ».

Il faudrait toutefois essayer d'imaginer d'aider les petits clubs sportifs. Pourquoi pas quelques prêts gratuits par an ?

Monsieur l'Echevin RENARD : nous pourrions aussi imaginer d'acquérir de petites tentes qui seraient destinées aux associations.

Monsieur le Président : nous pourrions retenir cette suggestion et essayer, dès le budget 2009, d'acquérir des petites tentes de type S.N.J.

Monsieur le Conseiller DE SMET : pour les associations, les grandes tentes S.N.J. sont plus adaptées.

Monsieur le Président : je suppose que tout le monde sera d'accord avec cette proposition.

Nous vous proposerons donc, dès le budget 2009, l'acquisition de grandes tentes S.N.J. qui pourront être prêtées aux associations qui le demanderont.

- B Financement via le fonds de réserve
Acquisitions avec l'aide du fédéral – Acquisition d'une pompe immergée portable destinée au service Incendie – Programme 2007- Décision.
- C Fabrique d'Eglise Ste Gertrude – M.B n° 1 –
Exercice 2008 – Avis à émettre
 L'Assemblée unanime approuve la modification budgétaire en question.

D Vérification de la caisse de Madame la Receveuse pour le 2^{ème} trimestre 2008 – Notification.

L'Assemblée prend note du résultat de la vérification précitée.

La caisse de Madame la Receveuse Communale laisse apparaître, à la date du 13 septembre 2008, un solde positif de 1.731.946,72 €.

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour examiner les 4 points suivants qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la présente séance :

E Transaction : Affaire Joinneau c/ Ville de Braine-le-Comte
Vote d'un crédit d'urgence – Ratification de la décision du Collège
Communal de ce 26 septembre 2008.

Monsieur le Président : afin de mettre fin au litige qui oppose la Ville de Braine-le-Comte depuis 2004 à un garagiste, il est proposé de ratifier un crédit d'urgence de 2.500 €.

L'Assemblée unanime approuve cette proposition.

F Versement d'un subside extraordinaire (4.500 €) à l'A.S.B.L. « Braine Sports »

L'Assemblée unanime approuve le versement du subside extraordinaire précité destiné à la remise en conformité des panneaux de basket.

G Contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions
Solde de la subvention 2008 à l'A.S.B.L. Centre Culturel – Approbation

Les comptes de l'A.S.B.L. précitée ont été approuvés.

Rien ne s'oppose à ce que le solde du subside lui soit versé.

H Réparation urgente du camion MAN 34 – KHP 105
Vote d'un crédit de 6.050 € - Ratification d'une décision du Collège de ce 26
septembre 2008

Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT : quel âge à ce véhicule ?

Monsieur l'Echevin CANART : il est de 1989.

Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT : ne faudrait-il pas le remplacer ?

Monsieur le Président : nous venons de demander un relevé détaillé de tous nos véhicules au service des Travaux.

Un plan de renouvellement des véhicules les plus coûteux vient d'être demandé au service des Travaux.

Monsieur le Conseiller MANZINI : pensez aussi aux véhicules les plus énergivores.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

5 **PATRIMOINE COMMUNAL**

Gestion et exploitation Horeca du rez-de-chaussée et d'une partie de la cave du bâtiment Baudouin V à la rue de la Station

Conclusion d'un bail commercial.

Décision

Monsieur le Président présente le projet .

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment, il s'agit d'installer, avec l'aide du privé, une taverne ou un restaurant qui ouvrira à l'occasion des spectacles donnés par le Centre Culturel.

Monsieur l'Echevin FIEVEZ : dans ce projet, il y a en effet une double dynamique d'une part la réhabilitation d'un magnifique bâtiment qui est entrain de se dégrader progressivement et d'autre part la dynamisation du centre-ville en collaboration constante avec le Centre Culturel.

Monsieur le Conseiller MANZINI : nous sommes d'accord sur la philosophie générale du projet mais qu'en est-il de la publicité ?

Monsieur le Président : nous allons faire un communiqué de presse, cela figurera également dans les infos communales et via la gestion du centre-ville.

Il est clair que nous préférons avoir 3 candidatures plutôt qu'une seule.

Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT : je suis bien évidemment d'accord pour

que l'on fasse quelque chose de ce bâtiment. J'ai toutefois deux remarques à faire : tout d'abord, il faudrait que vous régliez le problème du parking. La salle Baudouin V connaît déjà un problème de parking ici il y en aura également.

Deuxièmement : je me demande si il n'y a pas un vice de forme.

Il semble qu'il s'agisse du projet d'une seule personne .

La proposition doit être ouverte à tout le monde.

Monsieur le Président : bien évidemment.

Je le redis : nous allons faire beaucoup de publicité pour avoir beaucoup de candidats.

Monsieur le Conseiller JEANMART : juste deux remarques complémentaires : ce projet avec l'Horeca doit bien évidemment respecter la philosophie générale du projet d'aménagement de ce bâtiment.

Deuxièmement : n'oubliez pas l'isolation des murs.

Attention aux problèmes de voisinage.

Attention aussi aux problèmes de stabilité des murs de ce bâtiment.

Je me souviens des inquiétudes du premier auteur de projet.

Madame la Conseillère DAVID : il ne s'agit pas, me semble-t-il aujourd'hui de décider de l'octroi d'une concession et de la conclusion d'un bail commercial mais simplement de la décision de principe.

Lorsque le projet sera finalisé, il faudra que vous reveniez devant le Conseil Communal.

Et l'Assemblée d'approuver cette proposition.

6 INVESTISSEMENTS

A Plan air climat de la Région Wallonne – Projet de participation de la Ville Approbation

Le Conseil Communal unanime approuve le projet en question.

B Travaux de curage des fossés le long de divers chemins communaux Exercice 2008 –

Décision et choix du mode de passation du marché.

Monsieur le Conseiller JEANMART : quid de l'avis de la Commission des Travaux... qui ne se réunit plus.

Attention aussi aux ouvrages d'art, drains, qui sont souvent bouchés ou effondrés.

Monsieur le Président : si cela ne figure pas dans le cahier des charges, nous y veillerons.

Et l'Assemblée d'approuver unanimement la décision d'effectuer les travaux en question.

C Travaux d'entretien aux égouts de la Ville – Exercice 2008 Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

L'Assemblée unanime approuve ce projet.

D Travaux d'entretien de divers sentiers communaux Exercice 2008 – Décision de principe et choix du mode de passation du marché.

Monsieur le Conseiller JEANMART : n'oubliez pas de prévoir l'inaccessibilité de ces sentiers aux véhicules.

Et l'Assemblée d'approuver le projet en question.

L'urgence est alors approuvée, à l'unanimité des Membres présents, pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente séance :

E Extension et rénovation de l'école communale existante de Ronquières Décision et choix du mode de passation du marché – Approbation.

7 ACQUISITIONS

A Acquisition d'armoires vestiaires destinés au personnel du service des Travaux, dans le cadre de la convention passée avec le M.E.T. Approbation

Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT : allez-vous responsabiliser le personnel

ouvrier en ce qui concerne le matériel ?

Monsieur l'Echevin CANART : oui, nous venons d'ailleurs d'affecter un nouveau magasinier à cette tâche spécifique.
Et l'Assemblée d'approuver unanime l'acquisition en question.

- B Acquisition d'un nouveau tracteur faucheuse pour le service des Espaces Verts.
Décision, approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Le Conseil Communal, unanime, approuve cette décision.

8 **ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**

Cours philosophiques

Fixation du nombre de périodes pour l'année scolaire 2008-2009

L'urgence est également votée à l'unanimité des Membres présents, pour délibérer sur les 2 objets suivants qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la présente séance :

8 BIS **GUICHET DE L'ENERGIE**

Convention entre la Région Wallonne et la Ville de Braine-le-Comte
Avenant n° 18 – Approbation.

Monsieur le Président : nous venons de recevoir une proposition de la Région Wallonne pour poursuivre notre collaboration jusqu'au 30 septembre 2009. Il faut réagir vite car l'ancienne convention est expirée depuis le 31 août dernier.

Et l'Assemblée d'approuver cette convention

8 Ter **URBANISME**

Rues du Planois et du Ronchy – Amélioration des voiries et de l'égouttage.
Articles 127 et 128 du C.W.A.T.U.P. – Avis à émettre.

Monsieur le Président : la C.C.A.T. s'est prononcée après la clôture de l'enquête publique.

Nous vous proposons d'adopter ses conclusions.

Et l'Assemblée unanime d'approuver cette proposition.

9 **SEANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2008**

Procès-verbal - Approbation.

Les Membres du Conseil entendent alors la question de ce jour de Monsieur le Conseiller SCHOLLAERT relatif à la rédaction des procès-verbaux communaux.

Monsieur le Secrétaire Communal regrette qu'en son absence, ses remplaçants aient un peu abusé du « cf délibé ».

Il demandera qu'à l'avenir, les procès-verbaux soient plus lisibles.

Par ailleurs, il insistera à nouveau auprès de l'employée chargée de transmettre aux Membres du Conseil Communal, les procès-verbaux du Collège Communal dès leur approbation.

Moyennant ces remarques, le procès-verbal de la réunion du 1^{er} septembre 2008 est approuvé.

10 **INFORMATIONS**

Résultats de l'enquête FEDEM – Statistiques Déchets et coût vérité pour la Ville de Braine-le-Comte – Exercice 2007.

Les Membres du Conseil prennent note des résultats de l'enquête en question.

11 **INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX**

A Des Conseillers MANZINI et CORBISIER du 26 septembre 2008 relatives au suivi traditionnel de la pollution au P.C.B. à Hennuyères.

Monsieur le Conseiller MANZINI : lors de la dernière réunion du Conseil, vous nous avez dit « le problème de la réhabilitation sera traité dans la première quinzaine de septembre » Qu'en est-il ?

Monsieur le Président : nous avons eu ce vendredi, la 3^{ème} réunion de la plate-forme du suivi des Anciennes Tuileries.

Cette réunion fut très constructive.

Toute une série d'avancements ont été donnés.

Monsieur l'Echevin DAYE : effectivement, l'étude de caractérisation a été traitée par l'Office Wallon des Déchets.

Mais nous n'avons pas encore reçu de réponse officielle.

Nous savons toutefois qu'ils demandent des compléments d'enquête comme par exemple de nouvelles analyses au niveau du ruisseau.

La D.P.E. a refait des contrôles et il est clair qu'il n'y a vraiment que l'aqueduc qui vient du hangar contaminé qui est encore pollué.

Monsieur le Conseiller MANZINI : vous nous aviez également dit « le propriétaire sera bientôt enjoint d'assurer la réhabilitation au niveau des hangars et des puits » .

Où en est-on ?

Monsieur l'Echevin DAYE : la dépollution devrait effectivement s'accélérer enfin. D'abord sur le site puis plus loin.

En ce qui concerne la surveillance proprement dite du site, je vous signale que nous venons d'envoyer un recommandé à quelques entreprises qui ne sont pas encore en ordre (dont certaines nouvelles viennent de s'installer).

Il me reste à vous dire que depuis le changement de direction, il y a des

progrès notables, la zone à l'arrière par exemple se verdit de plus en plus.
Prochaine réunion de la plate-forme du suivi, le vendredi 12 décembre à 15 H 00. Vous y êtes cordialement invités.

Monsieur le Président : je viens d'interpeller la Ministre Onckelincx au sujet de la dangerosité des P.C.B.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS

12 PERSONNEL TECHNIQUE STATUTAIRE

Octroi d'une allocation pour exercice de fonctions supérieures
Prolongation (F. Scaini qui remplace V. Roosens).

13 CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL CHARGE D'EXAMINER LE PROJET DE

CADRE DU PERSONNEL.

Désignation des Membres et décision

Le Conseil Communal unanime décide de créer un groupe de travail qui sera chargé d'examiner le projet de cadre du personnel.

Il désigne pour le groupe BRAINE : Monsieur le Conseiller Francisco FERNANDEZ – CORRALES.

Pour le groupe I.C. : Madame la Conseillère Martine DAVID

Les représentants des groupes P.S. et Ecolo seront désignés par la suite.

14 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Désignation au 1^{er} octobre 2008 du personnel enseignant à titre temporaire dans le cadre de l'utilisation du capital-périodes pour l'année scolaire 2008-2009

Décision

Monsieur l'Echevin RENARD : j'ai une réunion demain avec les Directions scolaires, je ne peux pas encore vous faire une proposition.

En principe, il y aura un mi-temps supplémentaire à Ronquières et un autre à Petit-Roeulx en maternelle.

Je vous propose donc de reporter l'examen de cette question lors du prochain Conseil Communal.

Et l'Assemblée de marquer son accord sur cette proposition.

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente séance :

- B Conseil de participation de l'école de Steenkerque – Petit-Roeulx
Remplacement d'un membre (Bruno Lorent)
 Le Conseil marque son accord pour que Madame Nathalie Wynants remplace Monsieur Bruno Lorent, démissionnaire.

- 15 **ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
Augmentation d'attribution de deux professeurs de piano.
Décision.

- 16 **COMMISSIONS DIVERSES ET A.S.B.L.**
Remplacement de délégués de la Ville de Braine-le-Comte
 Le Conseil Communal acte le remplacement :

- au Holding Communal : de Monsieur le Conseiller Alain Bailleux par Monsieur le Conseiller Francisco FERNANDEZ-CORRALES ;
- à l'Assemblée Générale des Intercommunales SEDILEC – SEDITEL-SEDIFIN : de Monsieur le Conseiller Bailleux par Monsieur l'Echevin Daye
- à l'A.I.S. : de Monsieur le Conseiller Alain BAILLEUX par Monsieur Thierry BUELENS
- à la COPALOC : de Madame Chris MAYNARD par Monsieur Marc VAN HEDEREN.
- à la Commission Jeunes : de Madame Chris MAYNARD par Madame Sylvie MALAISE
- à l'A.S.B.L. Braine Sports : de Madame Magali ROSSAY et Messieurs le Conseiller BAILLEUX et DE SAINT MOULIN par Messieurs Didier LAQUAYE, Steeve FONTAINE et Thierry BUELENS.
- à la Commission Egalité des Chances : désignation de Madame Nicole VAN HOOFF pour le groupe Ecolo et remplacement, à sa demande, de Madame la Conseillère Karina DECORT, Présidente, par Madame Evelyne DETRY, nouvelle Conseillère Communale.
- à l'Office du Tourisme : de Madame Martine TAVERNIER par Madame Suzy PATTIJN ;
- à la Commission Logement – Finances : de Monsieur Laurent BAISE par Monsieur Luc BREDAEL ;

L'urgence est enfin décidée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur les deux objets suivants qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la présente séance :

17 E.I.C.B. -

A Désignation d'un chargé de cours d'italien à titre temporaire – Décision.

B Notification du congé de maladie d'un professeur d'anglais – espagnol. Désignation à titre intérimaire d'un remplaçant. Décision.